



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Motte d'Aveillans, le 09 octobre 2018

INAUGURATION DU GYMNASE DU COLLEGE DU VALLON DES MOTTES : LE DEPARTEMENT INVESTIT POUR LES JEUNES

Le Président du Département Jean-Pierre Barbier a inauguré ce matin le gymnase du collège du Vallon des Mottes en présence de Frédérique Puissat, Sénatrice de l'Isère, Cathy Simon, Vice-Présidente du Département en charge des collèges, et Fabien Mulyk, Vice-Président délégué du Département et conseiller départemental du canton de Matheysine-Trièves.

Un projet dans le sens des investissements du Département

La construction de ce gymnase avait été décidée dès l'inauguration du collège. En 2015, le Conseil Départemental en a fait l'une de ses priorités en l'intégrant aux programmes qu'il avait initiés.

Tout d'abord, il s'inscrit dans le cadre du Plan Pluriannuel de Réhabilitation et de Construction de 221 millions d'euros d'ici 2021. Ce plan destiné aux collèges vise à réhabiliter, voire à construire, les collèges du Département, afin d'offrir à nos jeunes un cadre d'éducation à même de répondre à leurs besoins.

Il s'inscrit également, dans la politique de modernisation des équipements sportifs des collèges isérois. C'est pourquoi, ce gymnase propose un équipement complet incluant notamment un mur d'escalade et les outils nécessaires à la pratique du tir à l'arc. Le but ainsi recherché est de permettre une pratique optimale de multiples sports.

Un gymnase ouvert

Les collégiens sont bien entendus les usagers prioritaires de ces équipements. Pour autant, pour que le plus grand nombre en bénéficie, ce gymnase sera aussi, accessible aux associations sportives qui en feront la demande dans le cadre de partenariats.

Cette ouverture répond à un engagement fort de la majorité départementale en faveur de l'attractivité des territoires et plus particulièrement, des communes rurales. Elle répond également, à l'engagement de développer une pratique sportive pour tous. Dans cette perspective, le Département investit chaque année 6 millions d'euros dans la pratique sportive et soutient les projets éducatifs menés par les collèges, comme c'est le cas par exemple avec le Pass Isérois du Collégien Citoyen.

« Le sport est un puissant vecteur d'apprentissage de la vie en commun, de transmission de valeurs et un facteur essentiel d'épanouissement. Il est donc important pour le Département d'en faciliter l'accès pour chacun des 63 000 collégiens que compte notre Département » explique Jean-Pierre Barbier

« Le nombre d'actions du Département en faveur des collèges augmente. Aujourd'hui, c'est le sport qui est mis à l'honneur mais nous travaillons aussi à la digitalisation, à l'amélioration des conditions d'enseignement, à l'accès à la culture, ... » ajoute Cathy Simon, Vice-Présidente en charge des collèges.